



Climatisation : les professionnels rappellent les fondamentaux.

La climatisation a ses professionnels : les frigoristes, spécialistes de la chaîne du froid et du rafraîchissement des locaux. Le syndicat patronal qui représente ces entreprises – le Snefccca – souhaite préciser quelques notions concernant cette technologie.

Depuis une vingtaine d'années, avec l'accroissement des températures, l'appétence pour la climatisation a augmenté, notamment dans le sud du territoire. Elle suscite cependant en France de nombreux débats, souvent peu documentés.

Climatisation : un atout pour la santé

La climatisation est indispensable en cas de forte chaleur, notamment pour les personnes de santé fragile. Elle doit cependant être bien conçue, correctement réglée avec des flux d'air adaptés et régulièrement entretenue avec des filtres nettoyés. Un équipement correctement dimensionné, monté et suivi par un professionnel contribuera ainsi au confort thermique de l'utilisateur et à la qualité de l'air intérieur.

Effet de serre : des fluides sur la voie de la vertu

Les équipements de climatisation fonctionnaient jusque récemment avec des fluides dont le rejet accidentel dans l'atmosphère participait au réchauffement climatique. L'industrie a éliminé ces produits sous l'impulsion du règlement européen « F-Gas », et les fabricants de climatisation utilisent dorénavant des produits dont l'effet sur le réchauffement climatique est bas, voire nul. Les entreprises et les professionnels qui les manipulent doivent par ailleurs détenir une attestation de capacité pour ces fluides.

Une consommation énergétique maîtrisable

Comme tout appareil électrique, la climatisation consomme de l'énergie. Il est donc indispensable de choisir des équipements avec des classes énergétiques vertueuses et d'en faire un usage responsable centré sur les périodes de forte chaleur. Au même titre que le chauffage en hiver, la climatisation doit aussi être associée à une isolation préalable du bâti.

La climatisation réversible pour décarboner

Il est indispensable aujourd'hui de changer de regard sur le confort thermique qui consistait à penser chauffage en hiver et climatisation en été. Les pompes à chaleur Air/Air réversibles permettent, avec un seul investissement, de répondre à un usage quatre saisons pour le confort des usagers dans les bâtiments tertiaires - écoles, ehpad, etc., tout en réduisant la consommation énergétique.

À propos du Snefccca

Le **Snefccca**, **Syndicat National des Entreprises du Froid**, des équipements de **Cuisines professionnelles** et du **Conditionnement de l'Air**, fédère près de 1300 entreprises du secteur afin de travailler conjointement à la représentation et la promotion de la profession. Depuis 1944, le Snefccca n'a cessé d'évoluer dans le sens des enjeux du secteur pour conforter les intérêts de ses adhérents et assurer l'avenir des métiers qu'il représente.

Contact Presse : Frédérique Sauer - 07 64 74 04 10 - communication@snefccca.com

Snefccca, 6 rue de Montenotte, 75017 Paris

www.snefccca.com